Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

S/PREFECTURE D'ARLES
29 FEV. 2016
ARRIVEE

Registre des délibérations - Délibération n° 08 : 12/02/2016

CONTRAT NATURA 2000 « RESTAURATION HYDRAULIQUE SUR LE SITE DES MARAIS DE BOURGOGNE » MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze février à 9h30 sous la présidence de M. David Grzyb.

- **Étaient présents**
  - **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere
  - **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud
  - **Représentants des Communes :**
    Commune d'Arles : Bernard Bacchi, David Grzyb, Claude Lecat
    Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
    Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia
  - **Représentants des établissements publics :**
    Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
    Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
    Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
    Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac
- **Avaient donné pouvoir**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Henri Pons à Corinne Chabaud
  Commune d'Arles : Alain Dervieux à Bernard Bacchi, Nicolas Koukas à Claude Lecat
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Roger De Murcia
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard
  Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Yves Masoni à David Grzyb
  Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Claude Rossignol à Bernard Arsac
- **Étaient absents-excusés**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Véronique Miquelly
  Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
  Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
  Métropole Aix-Marseille-Provence
  Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel
- **Le Conseil de Parc était représenté par 15 membres**
- **Autres personnes présentes :**
  François Roberi, chargé d'interventions unité littoral, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
  Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
  Jean-Paul Mariani, chef de projet, service « Parcs, espaces naturels et biodiversité », Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
  Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
  Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
  Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
  Sonia Ayme, responsable administratif et financier, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
  Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	23	23

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	60

Date de convocation
25/11/2015 : DG/CH – 901
20/01/2016 : DG - 901

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Délibération n° 08 : 12/02/2016

CONTRAT NATURA 2000 « RESTAURATION HYDRAULIQUE SUR LE SITE DES MARAIS DE BOURGOGNE » MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

► Contexte

La présente délibération fait suite aux trois délibérations présentées en comité syndical en date du 12/02/14 (délibération n°3), du 10/06/14 (délibération n°6) et du 20/10/15 (délibération n°14). Elle modifie le plan de financement, correspondant à la demande de subvention qui sera déposée. L'objet et la nature des opérations présentées restent inchangés.

► Objet

Au préalable de l'actualisation du plan de gestion des marais de Bourgogne, des travaux de confortement des berges situées au sud du site, en bordure du marais sont nécessaires et urgents. En effet, la digue séparant le domaine de la roubine de ceinture est fortement érodée et la martelière déchaussée. Sans travaux de restauration, le processus d'érosion se poursuivra et une rupture de digue est rendue possible entrainant le cas échéant une gestion de l'eau inadaptée pour le site et les activités ainsi que des travaux ultérieurs conséquents.

Déjà une brèche a été constatée sous la digue début septembre 2015, rendant la gestion des niveaux d'eau inopérante.

Afin de rendre possible une gestion de l'eau favorable aux objectifs de gestion du site (baisse de niveau et assèchement estival des marais temporaires notamment) en lien avec le document d'objectifs NATURA 2000, et en raison de l'importance de ce secteur pour l'avifaune, le Parc naturel régional de Camargue, en tant que gestionnaire, sollicite un contrat Natura 2000 afin de pouvoir réaliser ces travaux dès que possible.

► Descriptif des opérations

Dans le cadre de la présente action plusieurs types de travaux sont proposés afin de renforcer et restaurer la berge existante :

- Reprofilage de la berge dans les secteurs les plus sensibles et reconnexion de la martelière à la digue ;
- Fascinage de la berge par pose de géotextile, soutenue par des pieux afin de limiter l'érosion ;
- Piquetage en bois des bordures de l'étang afin de limiter le batillage lors des épisodes de vents de nord ;
- Renforcement du soutien de la berge par plantation d'essences locales (tamaris...).

Ces opérations seront associées à une exclusion de la présence des taureaux sur la digue (affaiblissement des berges et impossibilité de boisement).

► Plan de financement pour le contrat 2016 - 2021

L'atteinte de cet objectif passe par une série de travaux programmés durant l'été 2016. Ces travaux seront mis en œuvre par prestations extérieures, couplées avec des travaux en régie.

Cette action sera financée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 avec une prise en charge à 80 % du coût des travaux, par des crédits de l'Etat et de l'Europe.

Le budget prévisionnel des opérations envisagées s'articule comme suit :

Dépenses 2016 - 2021		Recettes 2016 - 2021	
Contrat Natura 2000 Réfection de berge et restauration d'ouvrage hydraulique	47 610,00 €	Fonds européens (FEADER 42,4%) Etat (37,6%)	25 233,30 € 22 376,70 €
Travaux en régie	11 902,50 €	Autofinancement (20%)	11 902,50 €
Total dépenses 2016 - 2021	**59 512,50 €**	**Total dépenses 2016 - 2021**	**59 512,50 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte ce nouveau plan de financement et autorise le Président à engager toutes démarches utiles et nécessaires à la mise en œuvre du projet et à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Le Président,
David Grzyb